



L'échéance de nos élections professionnelles, dont le premier tour est fixé au 3 novembre 2014, est une occasion à ne pas manquer. Vous allez pouvoir voter, vous faire entendre et choisir entre différentes options, déterminer la manière dont vous serez défendus.

Pourquoi une union syndicale ? Parce que l'union fait la force !

L'ambition d'**Unis Chez Econocom** est de s'unir au sein de l'ensemble du Groupe ECONOCOM et donc au sein d'ESR en particulier, afin d'atteindre prochainement des seuils de représentation, de mobilisation et de soutien des salariés suffisants pour permettre de peser efficacement face à la Direction du Groupe.

Un seul syndicat n'a pas la taille suffisante pour réussir seul.

Il est en effet important de constituer une force d'influence au niveau du Groupe ECONOCOM dans son ensemble, force dont la seule vocation sera d'oeuvrer dans l'intérêt exclusif des salariés sur la base d'un syndicalisme libre et indépendant, et au-delà de toute considération partisane.

Nous vous invitons donc à plébisciter la liste commune comme d'autres salariés du groupe ECONOCOM l'ont déjà fait.

Notre bilan des quatre dernières années

Si la liste commune « **Unis Chez Econocom** » est jeune, c'est de longue date que nous travaillons déjà en intersyndicale, et ceux qui se présentent à vous aujourd'hui peuvent se prévaloir d'une certaine expérience :

- Régularisation des heures supplémentaires des salariés de modalité 1 (36h et 30 minutes).
- Régularisation des heures supplémentaires des salariés de modalité 2 sur les forfaits.
- Initiative auprès du Ministère du Redressement Productif pour la sauvegarde de la société ESR, début juin 2012, avant le rachat par Osiatis.
- Régularisation du 1/10^e de congés payés (Merci aux camarades Lyonnais !!).
- Nous avons réussi à signer à nouveau l'accord sur le travail de nuit dénoncé par la Direction, tout en y imposant l'ajout d'un dédommagement dégressif sur la sortie du travail de nuit demandé par la Direction.
- Nous avons fait reculer la Direction sur la dénonciation de l'usage du calcul de la prime de vacances.
- Extension de la période transitoire de 5 mois (souhait de la Direction) à 12 mois, suite à l'avenant à l'accord 35H sur le retour à la période légale du 1^{er} juin au 31 mai pour la gestion des congés.
- Toujours en cours, demande de régularisation de la loi TEPA sur les 3h30 effectuées entre 35 heures et 38 heures 30 pour les salariés en modalité 2.
- Les différentes actions en justice toujours en cours : HNO, acquisition RTT, ...
- Récemment le remboursement des timbres pour les envois de justificatifs originaux imposés par la Direction.
- Une gestion équilibrée et en accord avec les souhaits des salariés pour les Œuvres Sociales du Comité d'Entreprise (remboursement, cinéma, carte Illicado pour Noël).
- Une disponibilité permanente, un conseil efficace et un suivi systématique pour tous les salariés menacés par la Direction, notamment lors des entretiens préalables que certains ont dû subir.

Notre engagement - Une liste unitaire humainement et socialement impliquée

Outre l'engagement de poursuivre notre travail des précédentes années, nous nous engageons à œuvrer pour :

- Négocier des augmentations de salaires pour tous, en cohérence avec les résultats du groupe (en progression constante depuis 4 ans !), pour défendre le pouvoir d'achat collectivement.
- Lutter contre « le stress et les pressions » utilisés comme mode de gestion du personnel.
- Faire appliquer le droit de chacun à l'évolution de ses compétences par la formation professionnelle.
- Faire reculer les inégalités et les écarts de salaires, notamment entre les hommes et les femmes.
- Mettre un terme au démantèlement de nos acquis sociaux et négocier de nouveaux droits.
- Continuer d'être présents pour défendre et faire appliquer les droits collectifs et individuels des salariés.
- Pour les œuvres sociales, être constamment à l'écoute des nouvelles offres d'activités, sélectionner des activités CE qui correspondent au mieux aux souhaits des salariés et proposer des tarifications attractives pour tous et en particulier pour les « bas salaires ».

La liste « **Unis chez Econocom** » existe dans toutes les entreprises du groupe Econocom-Osiatis et a pour **mot d'ordre** :

- Le rassemblement de tous les syndicats partageant nos valeurs communes, ainsi nous serons plus forts pour défendre vos intérêts et vos droits.
- Une présence dans toutes les instances, y compris européennes.
- Le privilège donné au dialogue, tout en sachant nous engager dans des actions de terrain si le dialogue n'est pas possible.
- La liberté et l'indépendance du Comité d'Entreprise.
- Pouvoir s'opposer, toujours proposer.
- Notre bilan sera notre meilleur atout pour les élections futures.

Clé de répartition des suffrages et Représentativité

Le premier tour de l'élection des représentants du personnel détermine la représentativité syndicale dans l'entreprise. Ayant fait le choix d'une liste commune, nos quatre syndicats ont choisi la répartition des suffrages exprimés suivante :

- Si la liste commune obtient un score de moins de 20% des suffrages exprimés : 100% des voix seront attribués au syndicat FO.
- Si la liste commune obtient un score supérieur ou égal à 20% et inférieur à 30%, des suffrages exprimés : 50% des voix seront attribués au syndicat FO et 50 % au syndicat CFE-CGC.
- Si la liste commune obtient un score supérieur ou égal à 30% et inférieur à 40%, des suffrages exprimés : 1/3 des voix sera attribué au syndicat FO, 1/3 au syndicat CFE-CGC et 1/3 au syndicat SA-CGT-ESR.
- Si la liste commune obtient un score supérieur ou égal à 40% des suffrages exprimés : 1/4 des voix sera attribué à chacun des syndicats de la liste commune.

Voilà pourquoi en soutenant massivement notre liste « **Unis Chez Econocom** », vous vous exprimerez pour un syndicalisme pluriel, unitaire dans le seul intérêt des salariés qu'il représente et renonçant aux luttes partisans qu'il dénonce.

Vos candidats



Philippe
BARLET

Nicolas
BARNOUD

Fabien
BERGERON

Gérard
BIGUET

Thierry
BLANCHARD

Vincent
BLOCH

Jean-Paul
BRAZ CARREGA

Nicolas
BRESSON

Jean-Luc
CADEL

Pierre
CASAMITJANA

Rachid
CHAABOUB



Wilfrid
JUGE



Alexandre
KITTIIPHANH



Pierre
LAMBIN



Bernard
LAVERDURE



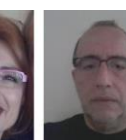
Hervé
LECOINTE



Cédric
LEFEVRE



Martine
NASARRE



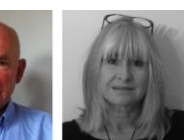
Jésus
NAVARRO



Yanis
NOYARET



Christophe
PUDLARZ



Catherine
RINALDI